

## Devenir manager de manager

**Durée** : 2 Jours **Repas** : Non inclus dans le tarif **Eligible CPF** : Non **Tarif** : 1430.00 €

### Paris

- Du 23 au 24 mai 2022
- Du 24 au 25 novembre 2022

### Marseille

- Du 26 au 27 septembre 2022

### Toulouse

- Du 4 au 5 juillet 2022

### Lyon

- Du 8 au 9 juin 2022
- Du 13 au 14 octobre 2022

### Strasbourg

- Du 12 au 13 septembre 2022

### Rouen

- Du 5 au 6 décembre 2022

### Lille

- Du 5 au 6 décembre 2022

### Besançon

- Du 12 au 13 septembre 2022

### Bastia

- Du 26 au 27 septembre 2022

---

Devenir manager de manager

Référence : ATL\_MGT\_07

---

## OBJECTIFS

**Identifier** les spécificités du management de managers

**Se positionner** dans la ligne hiérarchique et positionner son équipe

**Créer** un contexte favorable à l'expression de la performance de ses managers

**Développer** les compétences managériales de ses managers

**Développer** la coopération au sein de son équipe de managers

**Créer** un véritable « corps managérial » avec son équipe de managers

## **PROGRAMME**

### **Se positionner et positionner son équipe**

Définir son rôle et sa mission dans la ligne managériale

Identifier les principaux écueils du management de managers

Faire le « deuil » de son rôle de manager opérationnel pour accéder à une dimension « stratégique »

Définir les zones d'autonomie respectives, les respecter et les faire respecter

Prendre de la distance : « lâcher prise »

### **Créer un contexte favorable à l'expression de la performance de ses managers**

Soigner sa posture : exemplarité, modélisation, cohérence, authenticité

Poser un cadre clair pour développer la confiance et favoriser l'expression au sein de son équipe

Mesurer et maintenir un haut niveau d'énergie au sein de l'équipe

Se positionner en ressource : soutenir sans « sauver »

### **Développer les compétences managériales de ses managers**

Identifier le degré de maturité managériale de ses managers

Manager ses managers en fonction de leur degré de maturité

Accompagner le développement de son équipe de managers

Développer la capacité des managers à apprendre ensemble grâce au codéveloppement

### **Créer un véritable « corps managérial » avec ses managers**

Encourager la coopération entre managers

Développer la transversalité pour sortir des « silos »

Favoriser l'implication de l'équipe dans les processus de prise de décision

---

## **En savoir +**

### **PUBLIC**

Managers d'une équipe de managers

### **PRÉ-REQUIS**

Être en situation de manager des managers ou s'apprêter à le devenir

### **FORMAT**

Formation présentielle

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La première séquence, animée de manière interactive, permettra de faire émerger les points clés du management de managers.

Le reste de la formation sera entièrement construit à partir des situations proposées par les participants.

Chaque situation sera traitée sous la forme d'une « séance » à travers un processus très structuré, inspiré du codéveloppement managérial.

Le rôle de « facilitateur » sera assuré par l'intervenant pour les premières situations, puis confié progressivement aux participants afin qu'ils s'approprient le processus et puissent le reproduire avec leurs équipes.

Des éclairages méthodologiques ou théoriques complémentaires sur les différents points du programme pourront être apportés par l'intervenant après chaque « séance ».

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz de validation des acquis

Autoévaluation par le participant et élaboration d'un plan d'action individuel

## PARTICIPANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter afin que nous envisagions ensemble les meilleures solutions pour adapter notre formation à vos besoins.

---

## adhérents ATLAS

Les formations relevant des Actions collectives peuvent être financées jusqu'à 100% par l'OPCO ATLAS (dans la limite des fonds disponibles et selon les conditions en vigueur sur le site de l'OPCO ATLAS).

Les critères à remplir sont les suivants :

- L'entreprise doit être à jour de ses cotisations auprès de l'OPCO ATLAS
- Les participants inscrits doivent avoir le statut de salarié de l'entreprise adhérente

Plus d'informations sur le site [www.opco-atlas.fr/criteres-financement](http://www.opco-atlas.fr/criteres-financement)

*Pour les entreprises soumises à quotas, le calcul de ces derniers sera effectué en fonction du nombre de salariés inscrits et non en fonction du nombre d'inscriptions pour un même salarié, chaque salarié pouvant suivre toute ou partie du cursus.*